

*La Maison-Dieu*, 216, 1998/4, 155-164

Dominique LEBRUN

## PROPOSER LE SACREMENT DU PARDON À UN GRAND NOMBRE DE JEUNES ?

Est-il possible de *célébrer la pénitence et la réconciliation*<sup>1</sup> avec 8 000 jeunes et leurs accompagnateurs en une seule soirée ? Telle est, en tous les cas, la pratique du rassemblement annuel des jeunes d'Île-de-France appelé *Fraternel*<sup>2</sup>.

De nombreux témoignages de jeunes assurent que cela constitue pour eux un événement positif. Leurs animateurs aussi. Cela ne dispense pas de s'interroger sur cette expérience. C'est ce que font les responsables, régulièrement. L'auteur des réflexions qui suivent peut en témoigner personnellement. Cela lui donne une certaine liberté mais, en même temps, le prive peut-être du recul nécessaire. Le lecteur est ainsi averti. Le propos est aussi limité par l'orientation de ce cahier de *La Maison-Dieu*, à savoir l'enjeu de

---

1. Tel est le titre du rituel francophone du sacrement de la réconciliation publié en 1974.

2. Le *Fraternel* réunit alternativement chaque année les jeunes de quinze à dix-huit ans à Lourdes et ceux de treize à quinze ans à Jambville (50 kilomètres à l'ouest de Paris). Voir Isabelle BAUDIN, *Ce Frat qui a traversé le siècle 1908-1998*, Éd. du Cerf, Paris, 1998. Ce rassemblement est souvent connu sous le nom abrégé de *Frat*.

ces célébrations quant à ce que les évêques de France ont appelé *la proposition de la foi*<sup>3</sup>.

## La pratique

Bien qu'il semble que cette expérience soit partagée en bien d'autres diocèses ou sanctuaires, il est sans doute utile de rappeler le déroulement habituel de ces célébrations en faisant quelques observations.

### *Déroulement de la célébration.*

Tout en observant la structure et le déroulement du *Rituel*, les célébrations pénitentielles du *Fraternel* sont adaptées au grand nombre avec, visiblement, une recherche continuelle de mieux faire. Voici une sorte de bilan publié par les responsables eux-mêmes :

« Ce n'est qu'à partir de 1985 que l'équipe d'animation décide de faire vivre aux treize-quinze ans ce sacrement.

Il débute alors par la liturgie de la Parole sous le chapiteau. Puis les jeunes se rendent à l'extérieur auprès des prêtres pour le temps de confession et reviennent peu à peu remplir le chapiteau afin d'y vivre tous ensemble l'action de grâces. Cela provoque un grand mouvement de foule. Pour assurer plus de calme à cette célébration, l'équipe d'animation décide en 1993 que la liturgie de la Parole a lieu désormais en "village" [i.e. avec environ 400 jeunes]. Puis les groupes montent en silence par les grandes allées centrales où les prêtres se trouvent répartis autour du chapiteau, chacun près d'une torche, pour la confession. L'action de grâce conclut la soirée.

Depuis 1995, la réconciliation se vit totalement dans les villages. La liturgie de la Parole puis les confessions s'y

3. Le présent article ne prétend pas entrer dans les distinctions qui s'imposeraient pour la compréhension de cette expression selon qu'il s'agit de *proposer la foi* à la société actuelle ou aux personnes, aux fidèles ou aux non-baptisés.

déroulent et le mouvement vers le chapiteau ne se fait que pour vivre l'action de grâce dans la joie du pardon reçu.

Ce sont donc désormais les villages qui ont en charge l'animation de cette célébration, d'où l'importance de l'ad-joint spirituel [i.e. un prêtre ou un laïc chargé des prières du village], un schéma du déroulement de la célébration leur étant donné.

Même si un certain nombre de jeunes n'ont que peu d'expérience de ce sacrement, le temps de préparation en groupe permet à la plupart d'entre eux de recevoir le sacre-ment dans une démarche vraie<sup>4</sup>. »

Pour les quinze-dix-huit ans, à Lourdes, il y a eu égale-ment des évolutions mais la liturgie de la Parole demeure unique pour les huit mille participants. En revanche, l'ac-tion de grâce est différée au lendemain matin en préservant au maximum la continuité avec la soirée (décor, couleurs identiques, chants repris, etc.). La raison la plus apparente est celle du temps imparti.

La célébration commence après le dîner ; il faut ensuite assez de temps pour la rencontre personnelle avec l'un des cent à cent cinquante prêtres présents, tout en assurant un retour pas trop tardif dans les hébergements. L'action de grâce commence assez tôt le lendemain non sans avoir encore donné la possibilité à ceux qui le désirent de ren-contrer un prêtre auparavant. C'est une manière aussi de bien marquer qu'il s'agit de deux temps d'une même célé-bration.

Depuis deux rassemblements, la célébration péniten-tielle est comme introduite par la traditionnelle procession aux flambeaux des sanctuaires de Lourdes. La visée pre-mière est de permettre aux jeunes de s'unir aux autres pèle-rinages. Juste avant la fin, les jeunes quittent la procession quand elle passe devant la basilique Pie X où s'enchaîne leur célébration. Les échos sont divers. Pour certains – sans doute les premiers – cela constitue une bonne entrée dans le mystère de lumière. Pour les autres, la longueur de la soirée est éprouvante.

---

4. Isabelle BAUDIN, p. 44-45.

### Observations.

Le dernier paragraphe du compte rendu cité plus haut indique quelques-uns des soucis des organisateurs :

– La plupart des jeunes vivent là une expérience du sacrement de la réconciliation qui est ou leur semble être une première. Il arrive qu'un jeune dise ne s'être jamais confessé alors qu'après une ou deux questions il apparaît le contraire. Il n'avait plus de souvenir de la ou des confessions vécues au catéchisme.

– Il a semblé nécessaire aux organisateurs de réserver dans le programme de la journée un temps préalable de préparation en petit groupe. Ce temps est généralement apprécié et son contenu a quelque peu évolué. Dans les années quatre-vingts, la question principalement traitée était celle de la nécessité du sacrement de réconciliation ; aujourd'hui, ce serait davantage la notion de péché.

– Qu'est-ce qu'une « démarche vraie » en la matière ?

À cela, on peut ajouter d'autres observations utiles pour notre propos :

– Un peu moins de la moitié des jeunes rencontrent effectivement le prêtre et, donc, reçoivent l'absolution. Depuis plus de vingt ans l'éventualité de l'absolution collective n'a pas paru opportune. À ma connaissance, elle a été à peine envisagée par les responsables<sup>5</sup>. Les prêtres sont d'ailleurs souvent très heureux de cette célébration. Certains témoignent qu'ils viennent au *Fraternel* surtout pour ce moment.

– À chaque fois, ou presque, il est donné à ceux qui ne désirent pas rencontrer un prêtre la possibilité de rencontrer un animateur à qui il puisse s'ouvrir intimement. Cette

5. Ce qui correspond aux normes en vigueur où seul le cas de grave nécessité l'autorise (Can. 961, § 1, n° 2) ; les évêques de France n'ont pas pu, d'ailleurs, établir de critères communs qui pourraient conduire en France à une telle application (Décision de l'Assemblée plénière en 1985, *Documentation catholique* 1907, 1<sup>er</sup> décembre 1985, p. 1123).

possibilité est peu utilisée en nombre mais, dans plusieurs cas, s'est révélée très positive.

– La diversité des jeunes, de leur éducation et de leur pratique religieuse rend périlleuse les propositions d'examen de conscience. Celui-ci est toujours proposé. Lors de la dernière célébration à Lourdes, quelques phrases bibliques introduisaient des questions morales. À dire vrai, peu de jeunes – autant qu'un rapide sondage auprès des ministres permette de le savoir – s'y sont référés lors du dialogue avec le prêtre.

### Questions

Cette pratique a été évoquée positivement par la récente *Lettre aux catholiques de France* comme un des exemples d'une pastorale sacramentelle de la proposition de la foi : « Dans des circonstances exceptionnelles et pourtant relativement fréquentes (pèlerinages, rassemblements de jeunes par des aumôneries ou des communautés nouvelles, etc.) des initiatives analogues sont prises en ce qui concerne la proposition du sacrement de la réconciliation »<sup>6</sup>. Quelques voix critiques se font aussi entendre<sup>7</sup>. Contentons-nous de prolonger les observations notées.

#### *Démarche sacramentelle ou non ?*

Que sous-entend la possibilité offerte au cours de cette célébration de rencontrer un animateur et non un prêtre ? Il y a quelques années, les responsables avaient le désir de rendre plus libre le choix des jeunes, de ne pas provoquer un mouvement grégaire. Une évolution s'est produite, en

6. LES ÉVÊQUES DE FRANCE, *Proposer la foi dans la société actuelle*, Paris, Éd. du Cerf, 1996, p. 92-93.

7. Voir Philippe BÉGUERIE, « La vie du sacrement », dans Louis-Marie Chauvet et Paul De Clerck, *Le Sacrement du pardon*, Paris, Desclée, 1993, p. 187.

deux directions. D'une part la présence de jeunes non baptisés ou non croyants invite à faire une proposition alternative pour ne pas créer un sentiment d'exclusion jugé injuste par des adolescents<sup>8</sup>. D'autre part, la crainte des jeunes – plus ou moins supposée – à rencontrer le prêtre laisse la place à une invitation à se préparer à une « démarche vraie ». La rencontre avec le prêtre peut devenir un préalable à celle avec le Père.

Lors du dernier rassemblement à Lourdes (avril 1998), les animateurs d'un groupe avaient cherché à convaincre les jeunes d'aller voir le prêtre quel que soit leur état d'âme : vous pouvez aller simplement lui confier vos problèmes, avaient-ils affirmé. Or, celui qui présidait la célébration insista sur la portée exacte du dialogue sacramentel. Ce ne sont pas vos problèmes qui m'intéressent, ce sont les ruptures d'alliance que le Seigneur veut pardonner, avait-il dit en substance. Les jeunes du groupe, au moment d'aller rencontrer les prêtres, sont rentrés comme un seul homme à leur hôtel ! D'autres sont, au contraire, allés droit au but.

### *Psychologie et foi.*

Ces célébrations ont lieu en nocturne. Ce n'est pas rien pour des adolescents. Elles commencent à la nuit tombante et se poursuivent assez tard pour des jeunes qui, dans l'ambiance du rassemblement, sont relativement fatigués. Plusieurs confessions – en général tardives – se déroulent ou s'achèvent dans les larmes. N'y a-t-il pas une certaine prudence à avoir pour ne pas trop exposer un sacrement de la foi aux à-coups d'une psychologie encore fragile ?

---

8. Voir note 3.

*Le théologal et la morale.*

La Parole de Dieu est essentielle à la détermination chrétienne des rites et symboles employés<sup>9</sup>. Sa fonction, dans la liturgie, est en cela très large et sa présence ne se réduit pas à un enseignement préalable à une action comme un regard trop rapide sur la place des « liturgies de la Parole », dans l'ensemble des rituels, pourraient le faire croire. Dans un souci louable d'éviter une attitude moralisante ou culpabilisante, les célébrations essaient toujours d'être positives. L'un des moyens est d'utiliser la Parole de Dieu comme source pour l'examen de conscience. On pressent l'intérêt de situer ainsi l'examen de conscience dans le champ de la foi. Il y a en même temps un risque d'interprétation un peu réductrice de la Parole de Dieu<sup>10</sup>.

Plus largement, l'enracinement théologal est souligné fortement en ces termes : nous confessons l'amour de Dieu plus que nos péchés. L'expression est-elle sinon juste du moins opportune dans le cadre du sacrement ? Xavier Thévenot et Philippe Bordeyne, dans un même ouvrage collectif, ont relevé l'équivoque à opposer le théologal et la morale et, ce qui est plus important pour notre propos, à sous-évaluer l'attitude morale. Le premier affirme : « Toute réflexion théologique sur le péché doit donc sortir du faux dilemme : moral ou théologal »<sup>11</sup> et le second souhaite une « vigilance accrue pour signifier la portée éthique

9. Voir *Sacrosanctum Concilium* n° 24 et 35.

10. Voir Paul ROUMANET, « De la Parole de Dieu dans la célébration individuelle », *LMD* 214, 1998/2, p. 129 ; l'auteur semble cependant restreindre quelque peu sa fonction en regrettant le choix du rituel qui, dans la célébration individuelle, laisse une certaine latitude pour situer une lecture explicite d'un texte biblique : « Or, si l'annonce de la Parole de Dieu doit amener le pénitent à la double confession de l'amour de Dieu et du péché de l'homme, il semble qu'elle serait mieux située avant l'aveu. »

11. X. THÉVENOT, « Quelques clarifications sur la théologie du péché » dans Louis-Marie CHAUVET et Paul DE CLERCK, *Le sacrement du pardon*, Paris, Desclée, 1993, p. 140.

d'une vie animée par le baptême, la confirmation et l'eucharistie »<sup>12</sup>. Ce point est particulièrement important auprès des adolescents. Il y a une réelle manifestation de la grandeur de l'homme à lui permettre de se tenir devant son créateur dans la responsabilité avouée de ses actes. Ph. Bordeyne, moraliste et aussi aumônier de lycée, en a certainement fait l'expérience : « De nombreux examens de conscience, pourtant très proches de la Parole de Dieu, manquent de consistance morale [...] Le regret de s'être écarté de Dieu constitue un commencement de contrition, et le désir de revenir à lui un commencement de conversion, qui disposent vraiment à la réception du pardon sacramentel. Mais l'ouverture de la célébration à la totalité de la vie morale n'appelle-t-elle pas une vision plus précise des points effectifs de conversion, afin que la grâce pardonnante soit dûment invoquée pour repartir sur le chemin<sup>13</sup> ? ».

### Un moment d'initiation chrétienne

De quelque manière que l'on prenne la question de ces célébrations, elles font partie de ces événements qui marquent la croissance spirituelle des jeunes. Éventuellement, mais assez rarement, par la négative. Certains adultes qui, après avoir connu ces temps forts, ont laissé toute pratique sacramentelle disent volontiers, par exemple lors de préparation au mariage, l'importance de ces moments pour leur vie présente. On entend parfois aujourd'hui « j'ai été au Frat » comme l'on dit encore « j'ai été enfant de chœur ! » Sommes-nous éloignés de l'initiation chrétienne ?

Le sacrement de réconciliation peut-il être un lieu d'initiation ? Non seulement il peut mais, à notre avis, il doit être considéré comme tel dans le cadre décrit ici et, plus

12. Ph. BORDEYNE, « Le difficile accès à la conscience morale : un regard sur les 15-25 ans » dans *op. cit.*, p. 124.

13. Ph. BORDEYNE, « Examen de conscience et vie morale », *LMD* 214, 1998/2, p. 64.

largement, dans celui de la pratique généralement espacée de ce sacrement en France. C'est la bonne manière de le situer pour articuler la proposition de sacrement du pardon à un grand nombre de jeunes avec la pastorale globale de la proposition de foi. Il faut, pour cela, donner encore davantage au sacrement de réconciliation son ancrage dans la conversion (*metanoia*) au Christ et à l'Évangile que le pardon sacramentel manifeste et renouvelle tout à la fois<sup>14</sup>. Les célébrations avec un grand nombre permettent l'annonce de la Bonne nouvelle qui en est la source : le peuple de Dieu est appelé au salut, même si le « peuple de Dieu » risque, ici, d'être réduit dans la conscience des jeunes à leur génération. L'annonce de la Bonne nouvelle est source de conversion ; et la conversion permet d'entendre la Bonne nouvelle. C'est le chemin de foi.

Sur ce chemin, il semble que les célébrations pénitentielles observées soient fondatrices d'une vie nouvelle. Il est courant dans les aumôneries de faire référence à ces célébrations du *Fraternel* comme à un moment fondateur (d'initiation) dont on fait mémoire. Certaines objections concernant la véracité de la démarche des jeunes sont alors moins prégnantes que d'autres. Ainsi celle de se demander s'il est juste de donner l'absolution à des jeunes dont on peut raisonnablement penser qu'un certain nombre n'auront pas une pratique dominicale fidèle dès le retour du *Fraternel*. Il s'agit bien de poser un acte ecclésial de foi, de confiance. En revanche, les questions de la diversité des jeunes (et de leur expérience de vie chrétienne) et du temps imparti pour le dialogue demeurent. D'autres questions apparaissent ; par exemple : comment un événement fondateur peut-il introduire à une pratique habituelle d'un même événement ? Il n'est pas immédiat que tous les jeunes identifient ces célébrations avec le sacrement de pénitence célébré dans leur paroisse. En plusieurs lieux

---

14. Sommes-nous loin de la proposition de L.-M. CHAUVET qui suggère, à l'anniversaire de l'Initiation chrétienne des adultes, une célébration pénitentielle (disposée sur une journée) pour renouveler la grâce baptismale, faire une « replongée "à sec" dans le baptême » ?, dans « Note sur la confirmation des adultes », *LMD* 211, 1997/3, p. 60.

sont proposés heureusement des célébrations pénitentielles d'un nombre et d'une intensité moindre, mais où les jeunes peuvent découvrir localement le sacrement du pardon davantage comme un sacrement à célébrer régulièrement.

Par ailleurs, cette perspective de « proposition de la foi » devrait sans doute être accompagnée d'une catéchèse propre à l'initiation chrétienne et de propositions de changements effectifs dans le comportement plus marquées. D'autres questions surgissent alors : la partie du sacrement appelée satisfaction est-elle suffisamment travaillée ? Cela pourrait-il être l'un des aspects principaux du dialogue avec le ministre ? Comment la vivre à un âge où les résolutions ne sont pas réalistes ?

La réflexion et la recherche de bonnes solutions ne sont pas achevées. Heureusement, l'Église ne les a jamais considérées comme un préalable à célébrer !

Dominique LEBRUN.

14. Sommes-nous loin de la proposition de L.-M. CHAVET qui suggère à l'université de l'initiation chrétienne des adultes, une célébration pénitentielle (disposée sur une journée) pour renouveler la grâce baptismale, faire une « plongée » à sec dans le baptême ? dans « Note sur la confirmation des adultes », LMD 27, 1973, p. 60.